Pétition du 87 rue des Maraîchers, Paris 20e

« Expulsion en hiver de familles prioritaires DALO: inacceptable ! »

Deux familles avec enfants, reconnues prioritaires au titre du DALO et victimes d'une escroquerie au bail il y a près de sept ans, sont menacées ces prochains jours d'une mise à la rue en hiver dans le 20e arrondissement de Paris.

Cette situation - presque ahurissante- est profondément scandaleuse et parfaitement inacceptable. Après des années d'abandon de gestion, la famille propriétaire de l'immeuble a obtenu un jugement d'expulsion, en début 2011 , contre ces deux familles pour occupation sans titre : mais, la préfecture de Police leur avait donné l'assurance, cet automne, de ne pas les expulser avant le printemps 2012. Les choses se sont compliquées fin décembre:

- Un premier jugement du tribunal administratif du 9 septembre 2011 condamne le préfet à reloger la famille T. au titre du DALO (sous astreinte de 500 euros par mois de retard)
- Un autre jugement (en référé) du tribunal administratif du 22 décembre 2011 enjoint le préfet de police à expulser les familles avant le 10 Janvier 2012 ou à défaut de payer une astreinte de 50 euros par jour de retard.

L'Etat voudrait ne respecter que la seconde de ces condamnations. Ainsi, deux familles avec enfants seraient mises à la rue en pleine trêve hivernale sans proposition de logement….

Avec les associations et de nombreux élus parisiens, nous interpellons le Gouvernement, le Secrétaire d'Etat au logement et le Préfet de Police pour qu'il n'y ait plus « deux poids, deux mesures » dans l'application des Lois, et que les relogements prévus par la loi DALO soient enfin appliqués, avant toute expulsion.

PAS D'EXPULSION SANS RELOGEMENT ! PAS D'EXPULSION PENDANT LA TREVE !

Nom et prénom	Adresse ou mail	signature